

Initiatives ministérielles

Quant à la seconde question, je répondrai qu'il n'y a aucune différence puisque nous sommes tous égaux. Mais je crois que notre société est plus portée à aider les hommes d'affaires que les femmes d'affaires. Notre gouvernement a la chance de faire quelque chose d'unique en faisant passer les femmes d'affaires de l'arrière à l'avant de la scène. Ce serait une grande réalisation pour la Chambre des communes.

[Français]

M. Yvan Bernier (Gaspé, BQ): Madame la Présidente, il me fait plaisir de prendre la parole sur la réforme des programmes sociaux aujourd'hui. Je ne pensais pas que cela serait tombé aussi vite au *Feuilleton*, mais ça tombe très bien, puisque jeudi dernier, le 17 novembre passé, j'ai dû organiser, avec l'aide de mes adjoints dans mon comté, des audiences publiques, parce que j'estime que le comté de Gaspé va être touché de plein fouet par les mesures soutenues dans cette réforme de programmes sociaux.

J'ai donc décidé avec mes adjoints d'organiser des audiences publiques parce que le Comité parlementaire, l'endroit le plus près qu'ils vont se rendre de chez moi c'est à Rivière-du-Loup, c'est-à-dire à une journée de voiture. Or, vous comprenez que les gens de mon comté voulaient pouvoir s'exprimer sur le sujet. Cependant, la distance étant un peu grande, peu d'entre eux vont être capables de se rendre à Rivière-du-Loup le 11 décembre prochain.

J'ai organisé cette réforme avec le souci suivant, c'est-à-dire que la réforme des programmes sociaux est un sujet qui est beaucoup plus crucial, qui doit transcender toute partisanerie. Or, pour ce faire, ça va peut-être faire sourire certains de mes confrères d'en face, mais j'ai invité un directeur de centre hospitalier à Gaspé qui est réputé être libéral. Je lui ai demandé de m'assister dans ma tâche. J'ai aussi demandé à un ex-ministre péquiste qui était anciennement député de Gaspé de m'assister dans ma tâche. Avec ces deux commissaires, nous avons entendu tout près de 18 personnes, dont au moins 16 groupes sociaux se sont exprimés à travers celles-ci.

Seulement pour leur rendre hommage, parce qu'il a fallu organiser cela assez vite, parce que je voulais aussi que les gens entament la discussion dans le comté parce que c'est très crucial, juste pour rendre justice à ces gens-là, j'aimerais ça pouvoir les mentionner ici à cette Chambre.

Alors, il s'agit de la MRC, côte de Gaspé qui s'est fait entendre; il s'agit de la Chambre de commerce de Gaspé qui s'est fait entendre; le CRCD, la table de concertation MRC Pabok, le Regroupement contre l'appauvrissement dans l'Est du Québec, la United Church, le CASA, le Comité d'action sociale anglophone, le Ralliement gaspésien et madelinot, le Comité local de développement de l'Anse-à-Valleau, l'Action chômage de Denis Riverin, l'Action Travail de la MRC Pabok, la CSN Gaspésie, l'Association des capitaines propriétaires de la Gaspésie, le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie.

• (1600)

Il y a eu aussi Dignité rurale et il y a eu aussi le Regroupement des femmes. J'en oublie quelques uns. Vous voyez que ces groupes ont tantôt une envergure régionale, tantôt une amplitude locale. Les propos qu'ils ont reflétés à ce moment-là ont tenu compte de cette dimension, mais cependant un lien commun les regroupe. Chacun de ces groupes se demande si la réforme, le remodelage du vêtement, du filet de sécurité sociale que l'on a présentement au Canada, si le remodelage que le ministre propose va faire encore aux épaules des gens du comté de Gaspé. Permettez-moi, madame la Présidente, de soulever dès le départ que les gens ont été très sceptiques par rapport à tout cela.

Je voudrais citer quelques faits. Premièrement, les gens de Gaspé savent lire aussi. Ils ont eu vent des fuites dans le *Toronto Star* dans lesquelles on parlait de coupures possibles de 7,5 milliards et d'une autre coupure de 7,5 qu'on s'apprêterait à faire avec la réforme. D'emblée lorsque les gens attaquaient leurs mémoires, ils nous soulignaient cette chose-là. Ils nous soulignaient aussi que l'objectif du programme, la façon dont ils le perçoivent, n'est pas d'améliorer le système d'aide aux gens dans le besoin mais plutôt de couper l'aide aux démunis. Cela, pour eux, c'est inconcevable.

Ces faits qui concernent notre comté sont bons à connaître. Je l'ai déjà mentionné au ministre du Développement des ressources humaines, le comté de Gaspé reçoit à peu près 27 000 demandes d'assurance-chômage par année. Environ 33 p. 100 des gens qui font ces demandes n'ont travaillé que 10 ou 11 semaines. Ce n'est pas parce qu'ils ne veulent pas travailler plus. L'emploi est inexistant. Nous sommes une région qui doit vivre selon les saisons.

Si je regarde dans des secteurs particuliers, par exemple dans le coin de Chandler, les chiffres que je mentionne m'ont été donnés par le réseau de centres d'emploi en Gaspésie-Les Îles. C'est 38 p. 100 des demandes d'assurance-chômage qui ne comportent que 10 à 11 semaines de travail. Aux îles de la Madeleine, je vois que mon confrère est en face, il pourra corroborer ou me dire si je n'ai pas la bonne information, mes chiffres m'indiquent que c'est près de 40 p. 100 des demandeurs de l'assurance-chômage qui n'ont travaillé que 10 ou 11 semaines.

Mon ancien travail c'était le domaine des pêches. Je représentais les pêcheurs et je me demande où les gens peuvent aller chercher plus de semaines de travail, surtout ces années-ci dans le contexte de la rareté de la ressource. Lorsqu'un ministre de Pêches et Océans met un moratoire, c'est en vue de protéger et de conserver la ressource, mais d'un autre côté, le ministre du Développement des ressources humaines est en train de nous dire de travailler plus. Aux îles de la Madeleine, comme en Gaspésie, notre économie est saisonnière. Elle est saisonnière en termes de tourisme; bien sûr, on a commencé à mettre des mesures en place pour allonger la période de tourisme, cependant, l'usufruit de ces mesures-là n'a pas encore atteint l'apogée qu'on lui souhaite, c'est-à-dire faire travailler nos gens au moins la moitié de l'année mais d'une façon rentable aussi.

Les travailleurs forestiers eux aussi aimeraient bien travailler plus. On est aux prises avec les saisons. Lorsque l'hiver arrive, à ce temps-ci de l'année, au début de décembre, sur les hautes montagnes que nous avons, en arrière de Sainte-Anne-des-